...ouloise, ancienne maison Nyckens. La fanfare du Beaurepaire prêtera son concours.

De 5 h. 1/2 à 6 heures, place du Travail: lancement de ballons pilotes et de sujets comiques par M. Emeric Teirlynck. L'Union Musicale du Cul-de-Four se fera entendre pendant cette fête.

A 4 heures, place de la Liberté: fête d'escrime organisée par le cercle d'escrime « Union Roubaisienne », président: M. Willem; siège, café de l' « Enfié ». Les trompettes « Les Enfants du Nord » se feront entendre pendant cette fête.

A 4 h. 1/2, place Carnot: fête de gymnastique organisée par la société « L'Ancienne », avec le concours de la « Philharmonique du Jean-Ghislain ».

A 5 heures, place du Fontenoy: fête de gymnastique organisée par la société municipale « La Roubaisienne ». La Fanfare Delattre prêtera son concours.

De 5 heures à 8 h. 1/2, place d'Amiens: concert organisé par « La Philharmonie du Fresnoy », « Les Mélomanes Roubaisiens » et les « Accordéonistes Roubaisiens ».

De 5 heures à 8 heures, place de la Fraternité: concert organisé par « La Concordia-Harmonie » et les « Joyeux Accordéonistes Roubaisiens ».

A 6 heures, place du Travail: ascension aérostatique par M. Emeric Teirlynck, qui montera le ballon « L'Auréole », cubant 1.300 mètres, entièrement décoré aux couleurs nationales; pluie de confetti et de petits parachutes.

A partir de 9 heures du soir: grands concerts publics au kiosque de la Grand'Place et au square Pierre-Catteau: 1° Grand'Place, par la Grande Harmonie et la Cœcilia Roubaisienne; 2° square Pierre-Catteau, par la Grande Fanfare et l'Union des Travailleurs.

De 9 heures à minuit: grands bals populaires: 1° place du Progrès; 2° place Faidherbe; 3° place du Trichon; 4° angle des rues de Rome et de Naples; 5° angle des rues d'Alger et de la Conférence; 6° angle des rues Turgot et Duflot; 7° angle des rues de la Vigne et de l'Ommelet; 8° carrefour de la rue Watt, à l'angle de la rue de l'Epeule. A l'issue du concert de la Grand'Place, bouquet d'artifice et embrasement général du kiosque à musique. Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno, au square Pierre-Catteau, à la Grand'Place et aux bals populaires.

Les débits de boissons pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

CHRONIQUE SOCIALE

Le salaire minimum des ouvriers des mines
Les concessions minières

M. Basly est ses collègues du groupe socialiste présentent une proposition de loi tendant à établir un salaire minimum pour tous les ouvriers employés dans les mines et minières, ainsi que cela existe en Angleterre, en Ecosse et en Suisse.

La fixation de ce salaire pourrait se faire pratiquement par des ententes régionales entre les organisations ouvrières et les représentants des compagnies: un tiers des délégués exploitants et deux tiers de représentants désignés en assemblée générale dans le sein des syndicats ouvriers, d'après les difficultés du travail d'extraction, la quantité moyenne extraite, le prix des aliments, des loyers, etc. Les préfets seraient chargés de veiller à l'exécution de la loi.

Les socialistes demandent en outre, et surtout, la nationalisation des mines: M. Basly, au nom de ses collègues, vient de déposer une proposition de loi dans ce sens, tendant à annexer au domaine public les concessions minières cédées antérieurement ou portions de concessions non encore exploitées, ainsi que les mines concédées et exploitées.

M. Basly estime que seul l'Etat peut protéger l'ouvrier mineur et qu'au point de vue économique cette réforme, rendant à la collectivité ce que la loi de 1810 lui a ravi, ferait réaliser [illegible] de grands bénéfices.

NOUS RAPPELONS que les annonces à paraître le lendemain doivent nous être remises chaque jour avant 4 heures 45. Après cette heure nous serions obligés de les refuser.

LES GRÈVES

A TOURCOING
Grève de bâcleurs

Les bâcleurs de la filature de MM. Paul et Henry Leurent, qui avaient repris le travail, il y a quelques jours, viennent, à nouveau, de se mettre en grève.

Ils n'ont pas repris le travail vendredi après-midi, réclamant une augmentation de salaire d'un franc par semaine.

A ARMENTIÈRES
Au tissage de Mme Mahieu

La grève des tisseurs de coutil qui durait depuis environ un mois est terminée; les seize grévistes ont repris le travail jeudi après le repas de midi.

C'est à la suite de pourparlers engagés entre les secrétaires des syndicats patronal et ouvrier que l'entente s'est faite, les ouvriers ont consenti à conduire deux métiers-fil avec l'aide d'un apprenti et deux métiers-coton sans apprenti. Par contre, Mme Mahieu qui payait un tarif spécial aux tisseurs de coutil paiera le tarif de 1904.

Grève de chaudronniers

Quinze ouvriers chaudronniers de l'atelier de MM. Basseux et Cie, constructeurs, rue Nationale, à Armentières, se sont mis en grève jeudi matin; les grévistes réclament une augmentation de salaire.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 2 juillet:

Soleil: lever: 4 h. 3; coucher: 8 h. 5.
Lune: dernier quartier du 30 juin; nouvelle le 6.
Aujourd'hui: St Othon; demain: St Anatole.
De neuf heures à dix heures et demie, Caisse d'épargne.

Les Fêtes de la Fraternité

Les préparatifs en vue des fêtes des 3 et 4 juillet, sont activement poussés. Déjà le rond-point de la place de la Fraternité est garni de mâts tricolores et de lampes électriques du plus gracieux effet. L'avenue Julien-Lagache, où se fera la vente de charité, est également jalonnée de mâts surmontés de drapeaux tricolores.

A cet effet, le comité prie les demoiselles d'honneur proposées à la vente de charité, de se trouver, dimanche matin, à neuf heures, chez M. L. Fœlix, place de la Fraternité, pour recevoir les insignes et les instructions. Les demoiselles chargées de quêter, voudront bien se rendre au même local, aux heures qui leur seront assignées, pour remplir ces fonctions. Les jeunes gens destinés à accompagner les demoiselles d'honneur, voudront bien se trouver au même local dimanche matin, à huit heures, pour recevoir les insignes et les instructions de M. M. Dhalluin, président du Comité de la Jeunesse.

Un enfant tombé dans un puits rue de la Gare

Un jeune garçon âgé de 8 ans 1/2, Marcel Scheipers, avait pénétré vendredi soir vers 7 heures, sur le chantier de démolition de l'ancien Hôtel Ferraille, rue de la Gare, malgré les interdictions apposées et avait réussi à s'approcher du puits.

Il n'eut rien de plus pressé que de s'amuser à jeter des pierres dans l'eau et trouvait un grand plaisir à ce jeu lorsque, tout à coup, dans un geste imprudent, il approcha trop près du trou béant et s'y engouffra.

Fort heureusement, un passant, M. Arthur Delbarre, négociant, rue du Chemin-de-Fer, avait vu disparaître l'enfant et, se précipitant à son secours, il réussit, en se servant de cercles de fer qu'il trouva à sa disposition, à tirer le jeune imprudent de sa dangereuse situation avant que la mort qui le guettait ait accompli son œuvre.

Il en a été quitte pour une peur, relative sans doute, puisque, transporté aussitôt à la pharmacie de M. Dubois, Grand'Place, il a déclaré n'avoir besoin de rien prendre, sachant ce que c'est de tomber à l'eau, car, il était déjà tombé dans le canal.

Malgré sa fanfaronnade, l'enfant a reçu quelques soins de M. le docteur Debuchy, puis il est rentré chez ses parents, 9, rue Dombasle.

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Thérèse Fauvarque, fille de M. et Mme Alfred Fauvarque-Duhamel, avec M. le lieutenant Paul Chalbot.

SUR LA PISTE DU BREUCQ. — Ce sera jour de gala demain dimanche, à la ravissante piste du Breucq, où aura lieu la réunion militaire offerte aux officiers français de toutes armes et dotée de 3.000 francs de prix; cette fête publique (et non privée comme certains le pensent), ne manquera pas d'attirer au Breucq, tous les amateurs de sport, désireux de voir franchir par nos officiers, les obstacles les plus variés et les mieux combinés. C'est ainsi que sans parler du prix des Régiments, nous citerons le Prix des Dames, sorte de championnat de puissance, avec ses obstacles d'une hauteur variant entre 1 m. 20 et 1 m. 30, et les sauts par quatre toujours très admirés.

La fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied prêtera son concours à cette fête qui, vu le nombre énorme des engagements, commencera à 2 heures très précises.

Rappelons le prix des places: 5 fr., 2 fr., 1 franc, toutes places assises.

Buffets et buvettes aux différentes enceintes.

LOCATION d'excellents pianos, à partir de 6 fr. par mois. Maison SCRÉPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléphone: 21.12. 214-1

PROFITEZ POUR Ste-HENRI, Ste-ANNE, FÊTE DES FABRICANTS, des rabais énormes qu'offre, pour cause d'agrandissement la Mon Woinet, 3, Place du Trichon. Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Maroquinerie, fantaisies pour cadeaux. **Prime à tout acheteur.** 89138d
89138d

UN CABARET CAMBRIOLÉ. — Profitant de ce que M. Emile Coaren, cabaretier, rue de l'Epeule, 54, se trouvait, jeudi soir, en compagnie de sa famille dans un cinéma voisin, des malfaiteurs ont pénétré chez lui et ont fouillé sa maison de fond en comble. A sa rentrée, vers onze heures, M. Coaren constata que la porte de son estaminet avait été fracturée, et que tous les meubles avaient été fouillés.

Dès qu'il fut remis de son émotion, M. Coaren remarqua que deux montres avec leurs chaînes, une broche, une paire de boucles d'oreilles, et une porte-monnaie en argent, qui se trouvaient dans un meuble, avaient disparu.

Plainte a été déposée à M. le commissaire de police du 2e arrondissement, qui a chargé le service de la sûreté de rechercher les malfaiteurs.

APRES INVENTAIRE. — Vente sensationnelle au rabais de toute la lingerie existant en magasin. Jupons moirette et lavables, au prix de facture, chez Mlle Bulteau, 22, rue Saint-Georges, Roubaix. 89081d

Cafés les meilleurs, Félix Potin, 2, r. Neuve.

UN BACLEUR SE FRACTURE LE BRAS. — Dans l'établissement de M. Leroux frères, fabricants, rue de Tourcoing, 128, un bâcleur en marchant sur l'un des lacets de son espadrille est tombé sur le parquet, se faisant de graves blessures.

M. le docteur Maillard a constaté que le blessé, M. Henri Ladsous, demeurant ruelle de Menin, à Wattrelos, s'était fracturé, dans sa chute, l'extrémité inférieure du bras droit. Il lui a prescrit quarante jours de repos.

LA CIRCULATION DES TRAMWAYS. — Prescriptions diverses. — Dispositions relatives aux voyageurs et à la conduite des voitures et des trains. Voir le règlement de Police Municipale, vendu 5 fr. Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix. 89158d

ABATTOIR. — Aujourd'hui huit heures, vente de viande stérilisée. 89167

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Raymond Lefebvre et Cie, rue de l'Espérance, un rattacheur, M. Emile Ghesquière, 21 ans, rue de la Redoute, 119, a eu l'index droit pris par la baguette de son métier. Quatre semaines de repos; docteur Harlet.

— Un plombier de M. Jules Dejoncker, entrepreneur, rue Saint-Joseph, 51, M. Joseph Vandenbrouck, 17 ans, rue de France, 51, s'est fait une entorse au poignet gauche et des plaies contuses en tombant dans une cave. Quinze jours de repos; docteur Masure.

— Dans la teinturerie-apprêt de MM. G. Roussel, Dermousseaux et fils, un porteur de pièces, M. Richard Cools, 21 ans, demeurant à Meuseron, a été légèrement brûlé à la région dorso-lombaire par de l'eau en ébullition. Quinze jours de repos; docteur Lepers.

— Un débardeur de MM. Louis Colin et ses fils, entrepreneurs, M. Alois Billiots, 39 ans, rue de Flandre, 16, en plaçant une échelle sur un bateau quai de Gand, a eu la main droite écrasée et s'est luxé le poignet. Quatre semaines de repos;

— Un monteur de chaînes de MM. Paul Prouvost frères, fabricants, M. Joseph Vandenbrouck, 48 ans, rue Charlemagne, 17, s'est fait une plaie contuse à la jambe droite en heurtant son métier. Quinze jours de repos; docteur Rousseau.

— Un manœuvre de M. Crépelle-Fontaine, constructeur, M. Félix Hichaux, 26 ans, rue Bernard, 23, a été blessé au pied gauche par suite de la chute d'une pièce de fer. Quatre semaines de repos; docteur Ballenghien.

BEURRES. — Pour permettre à tous les clients de conserver le beurre, malgré les fortes chaleurs, nous offrons gratuitement à la Fédération Laitière, **10, Grand'Place, Tourcoing, et 27, Grand'Rue, Roubaix, Samedi et Dimanche prochain,** un pot à beurre vide de 1/2 kilo, 1 kilo, et 2 kilos à tout acheteur de 1 kilo, de 2 kilos et 5 kilos de **beurre-réclame superfin** à 1.65 le 1/2 kilo. Prix des beurres: **1.40, 1.45, 1.55, 1.65, 1.70, 1.75** le 1/2 kilo. 89072

LIQUIDATION ombrelles, 148, r. de Lille. 88593

CROIX

UNE NOUVELLE BOITE AUX LETTRES. — Donnant suite à un vœu déposé au Conseil municipal en mars dernier, l'administration des postes a fait poser une boîte aux lettres place de la Liberté, sur la façade de l'épicerie Bonte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Paul Roigé, entrepreneur, rue de Marquillies, à Lille, un terrassier, Camille Devroedt, 20 ans, demeurant rue Montgolfier, 32, à Marcq-en-Barœul, a glissé sur un voulage en conduisant une brouette de béton et s'est fait une déchirure musculaire dans la région lombaire. Le docteur Barroyer a prescrit au blessé 15 jours de repos. — Dans le même établissement, un manœuvre, Charles Vercauter, 34 ans, demeurant rue des Ogiers, 8, descendait d'une échelle avec un bac vide, quand il manqua le pied et tomba de la hauteur du 10e échelon. M. le docteur Barroyer, qui a examiné le blessé, a constaté qu'il portait plusieurs contusions dans la région lombaire et a prescrit un repos de 15 jours.

Maison du SOLEIL D'OR
25, 27, 29, Place du Théâtre, LILLE
GRAND CHOIX DE CADEAUX DE MARIAGE 453-3

WASQUEHAL

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Société Internationale des machines agricoles, Louis Dot, ajusteur, rue Turgot, 33, à Roubaix, en chargeant un wagonnet, a reçu des cornières sur la jambe gauche et s'est fait une plaie contuse sur le trajet du tibia et des contusions au mollet; le docteur Barroyer a prescrit 15 jours de repos. — Dans le même établissement, d'autres accidents se sont produits: un manœuvre, M. Prevost, demeurant rue du Petit-Cartignies, qui travaillait sur un tour, a reçu une pièce de bois qui a provoqué une fracture du radius gauche. Quatre à cinq semaines de repos, docteur Demoulin. — Polydore Van Belleghem, forgeron, rue de Soubise, 24, à Roubaix, réglait une machine lorsque tout à coup la clef s'échappa, lui écrasant les doigts; M. le docteur Barroyer a constaté plusieurs plaies contuses superficielles du médius et de l'index droits. — Charles Casteleyn, manœuvre, demeurant Pré-Catoire, à Marcq, en démoulant, a reçu un châssis sur le pied gauche. L'accident a produit une forte contusion au gros orteil gauche; 12 jours de repos, docteur Barroyer. — Un tourneur, Charles Melliez, rue Bernard, cour Verkindère, à Roubaix, a été pris par la bride d'enchaînement de son tour et s'est contusionné au bras et sur le corps; 15 jours de repos, docteur Barroyer.

TROIS CENTS MOBILIERS
de tous styles et de tous prix 418-2
Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, Lille.

LANNOY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle et gratuite des nourrissons a eu lieu hier, comme d'habitude à l'école officielle des filles.

M. le docteur Caudmont, le médecin chargé de ce service d'utilité publique, a examiné de nombreux bébés. Cette nouvelle consultation a permis de constater les bons effets qu'ont produit sur la santé des enfants les conseils et recommandations qu'il avait donnés précédemment aux mères ou nourrices.

LYS

MORT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL. — On annonce la mort de M. Louis Delespaul, négociant en grains et conseiller municipal.

M. Delespaul est décédé des suites d'un mal cruel qui le minait depuis très longtemps. Son état s'aggrava il y a sept mois, ne laissant plus guère d'espoir aux siens; et c'est grâce à sa très robuste constitution qu'il put résister ainsi de longs mois à la maladie.

Agé seulement de quarante ans, le défunt était célibataire. D'une grande intelligence et d'une inlassable activité, il dirigeait avec autorité l'important négoce de son père, auquel il sut donner une grande extension.

Ses occupations d'affaires ne l'empêchèrent point de se dévouer à la cause publique: M. Delespaul faisait partie, en effet, du Conseil municipal depuis 1904. Il manqua rarement aux réunions de cette assemblée où il apportait, dans les discussions courtoises, une grande modération de langage et des avis judicieux que lui suggérait sa connaissance approfondie des intérêts des contribuables.

Comme homme privé, M. Delespaul fut bon fils, bon frère et travailleur infatigable.

Comme homme public, il se montra très affable et toujours prêt à rendre service à ses concitoyens.

Aussi sa disparition prématurée est-elle considérée comme une perte sensible en ville. M. Delespaul sera regretté universellement dans tout le canton de Lannoy et même au-delà où il était très honorablement connu.

Ses funérailles auront lieu lundi prochain, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale.

DOIGT ÉCRASÉ. — M. Léon Boldin, 35 ans rue de Leers, ouvrier à la tannerie de M. Poullet, a eu l'index droit écrasé avec arrachement de l'ongle et de la peau adhérente, en travaillant.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Wartel qui lui a prescrit un repos de vingt jours.

FLERS

BLESSÉ AU POUCE. — A l'usine de MM. Landragin frères et Cie, fabricants de feutres à Flers-Breucq, un coupeur de liserés, M. Arsène Dandelet, âgé de 14 ans et demi, habitant rue d'Hem, 4, s'est blessé au pouce au cours de son travail. M. le docteur Berthou a constaté une piqûre infectée à la base du doigt avec lymphangyte consécutive de l'avant-bras. Un repos de dix jours a été prescrit à l'ouvrier.

EN TOMBANT avec un sac, un garçon brasseur de la brasserie de MM. Lepers frères, à Flers-Breucq, M. Henri Vandertischelen, âgé de 18 ans, demeurant rue Pasteur, 7, s'est fait une entorse au pied droit. Un repos de dix jours lui a été ordonné par M. le docteur Berthou.

FLERS-BREUCQ

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de laines cardées de M. Bonami Wibaux, à Flers-Breucq, rue de Lille, un apprenti mélangeur, Gustave Vandevielle, 14 ans, demeurant à Wasquehal, rue Sadi-Carnot, 43, ramassait des déchets, lorsque sa main vint heurter avec une certaine force contre une conduite d'extincteur. Il s'est fait une entorse de l'articulation de la première avec la deuxième phalange du petit doigt de la main gauche. Repos, 10 jours; docteur Butin, de Wasquehal.

NORD-AUTOMOBILE
1, rue Lydéric
LILLE (Téléphone 18-38)
Voitures PIPE carrossées luxueusement et chassis disponibles immédiatement.
Essais et références sur demande. 89144

LEERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL, s'est réuni vendredi, à 7 heures du soir, sous la présidence de M. Henri Derache, adjoint.

Etaient présents: MM. Florentin Lepoutre, C. Lambiain, Zénobe Duthoit, Désiré Plouvier, Florentin Delcour, Emile Tricoit, Jules Salembier, Louis Pollet, Pierre Fournié, Emile Leruste, Désiré Broux, Romain Hespel, Jules Pipart, Prosper Carrette, J.-B. Marécaux, J.-B. Carrette, J.-B. Truffaux, J.-B. Hespel.

Le Conseil adopte sans observation les procès-verbaux des séances des 12 et 22 mai.

Assistance aux vieillards. — Deux demandes d'assistance à domicile sont adoptées par le Conseil.

La Fête du 14 juillet. — Le Conseil décide que le programme de la fête sera le même que celui des années précédentes, c'est-à-dire: Distribution de gâteaux aux enfants de toutes les écoles; distribution de pains blancs aux familles indigentes à raison d'un pain par membre. Cette distribution sera faite par les membres du Bureau de bienfaisance qui remettront aux assistés des bons indiquant les noms des boulangers chez lesquels ils pourront toucher leurs pains; comme d'ordinaire cette fourniture sera faite par tous les boulangers de la commune.

Distribution d'une somme de trois francs à tous les cabaretiers pour organisation de jeux dans leur établissement.

Le soir, concert sur la Place par la Musique Municipale.

Compte de gestion de 1909. — Le Conseil municipal adopte le compte de la gestion de 1909, qui accuse un excédent de recettes de 2.985 fr. 95, et sur la proposition de M. Derache, vote des félicitations à M. le Maire, pour sa bonne administration.

Budgets. — Le Conseil établit ensuite le budget additionnel de 1910, qui comorend en recettes et en dépenses, la somme de 3.173 fr. 95, et le budget primitif de 1911, s'équilibrant à la somme de 39.697 fr. 35.

Eclairage. — Le nombre des becs nécessaires pour l'éclairage étant inférieur aux prévisions, le Conseil municipal décide d'étendre l'éclairage de façon à donner satisfaction à toute la population.

La séance est levée à huit heures et demie.

ADJUDICATION DE TRAVAUX DE PAVAGE. — Aujourd'hui aura lieu, à la Mairie, l'adjudication des travaux de pavage du Chemin vicinal n° 3 dit d'Audenarde, et les chemins ruraux reconnus n° 1 dit de la Place, n° 3 dit chemin Courace, et n° 10 dit du Moulin.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Motte Bossut, un magasinier, M. Emile Briffaut, 25 ans, demeurant à Leers, est tombé d'un escalier en portant une pièce de tissu et s'est contusionné l'épaule droite. Repos de quinze jours; docteur Tribou.

— A l'usine de MM. Bavart frères, un tisserand, M. Henri Hauwel, 18 ans, demeurant à Leers, a reçu sur le médius gauche un poids de bascule. Repos de dix jours; docteur Tribou.

Le SUCRE BÉGHIN
est celui qui sucre le plus 77

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La Soirée Politique

L'INCIDENT COMBES-MILLERAND
Une démarche de l'ancien président du Conseil auprès de M. Briand. - Les déclarations de ce dernier

Paris, 1er juillet. — Il est aujourd'hui confirmé que c'est bien, comme nous l'avons dit, le discours de M. Millerand qui avait motivé hier la visite de M. Combes au Palais-Bourbon.

L'ancien président du Conseil s'est longuement entretenu de cet incident avec M. Briand. Aujourd'hui, dans les couloirs du Sénat, il s'est plaint amèrement de ce qu'il appelle « la nouvelle incartade du ministre des travaux publics ».

M. Briand, très mécontent des nouvelles difficultés que lui suscite son nouveau ministre des travaux publics, ainsi qu'il s'en est ouvert à ses intimes, s'est efforcé de rassurer M. Combes.

« Soyez assuré, lui a-t-il dit, que M. Millerand n'a pas tenu le langage qu'on lui prête, il n'a pu avoir la pensée de critiquer les cabinets précédents dont j'ai fait partie. Son discours n'a pas été recueilli par la sténographie: il n'y a donc aucun texte officiel. On ne peut s'en tenir aux comptes-rendus plus ou moins exacts publiés par les journaux. »

Et comme M. Combes n'était pas formellement convaincu, M. Briand lui a donné l'assurance qu'il était plus que jamais résolu à gouverner avec les radicaux et les radicaux-socialistes.

Il faut croire qu'aucune suite parlementaire ne sera donnée à l'incident car M. Combes est parti ce soir à Pons et restera absent jusqu'à la rentrée d'octobre.

Le Congrès des Tabac

Les vœux

Paris, 1er juillet. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Congrès des ouvriers des tabacs a étudié la question de la confection des cigares avec le tabac sec. Les délégués demandent qu'une entente s'établisse à ce sujet entre les diverses manufactures.

Les congressistes ont émis le vœu que le monopole de la fabrication des tabacs en poudre fut retiré à la manufacture de Toulouse.

Considérant que l'emploi de tabacs de qualité inférieure est une cause d'abaissement des salaires, le congrès a demandé à ce que les ouvriers reçoivent une prime journalière de compensation.

Les délégués de la fédération sont allés soumettre au directeur général des manufactures leurs principales revendications.

LES INONDATIONS

Vitry-le-François, 1er juillet. — La Marne est sortie de son lit et inonde les plaines dans la vallée, emportant les foins à la dérive. Les routes reliant Loizy à Couvrot sont impraticables.

Givors, 1er juillet. — Le Rhône, grossi par les pluies abondantes tombées dans la campagne, a de nouveau envahi les plaines environnantes. La plupart des caves de la ville sont inondées.

Un élève-officier de Saumur victime d'un accident mortel

Saumur, 1er juillet. — Ce matin, pendant le travail individuel, sur le terrain de Verrie, le cheval de M. R..., élève officier, au saut d'une barre, a buté et a fait panage sur son cavalier, qui ne put se relever et expira quelques instants après, la poitrine écrasée et la colonne vertébrale brisée.

BANDIT BROYÉ PAR UN TRAIN

Paris, 1er juillet. — L'individu qui a tenté d'assommer Mlle Fuss, dans un train de Vincennes, avait, on le sait, sauté sur la voie. Quand le convoi stoppa, il avait disparu; or, un train qui arrivait à ce moment en sens inverse, le renversa et le broya littéralement.

LES GRÈVES

Les actes de violences à Paris

Paris, 1er juillet. — Le Parquet a chargé M. Bourdeaux, juge d'instruction, d'ouvrir une enquête au sujet des actes de violences dont ont été victimes un certain nombre d'ouvriers de la part de leurs camarades en grèves.

Il s'agit des incidents qui se sont produits à la Bourse du Travail, et que nous avons relatés.

LES VERRIERS DE CARMAUX QUITTENT LE TRAVAIL

Carmaux, 1er juillet. — Tous les ouvriers des verreries de Carmaux ont quitté le travail ce matin. Cette grève est motivée par le refus de l'administration de donner aux porteurs de bouteilles, toute l'augmentation de salaire qu'ils réclament. Elle leur avait accordé 25 centimes seulement.

Le Ministre de la Marine ira à Dieppe

LE 18 JUILLET

Cherbourg, 1er juillet. — Le ministre de la marine fait connaître qu'à moins d'empêchement, il se rendra le 18 juillet à Dieppe, pour assister aux fêtes en l'honneur de Duquesne.

Le débat aux Cortès sur la Politique générale

Madrid, 1er juillet. — Au Sénat s'est poursuivi le débat sur la politique du Cabinet.

M. Canalejas répondant aux critiques dirigées contre lui, aborde la question religieuse qu'il n'aurait pas engagée s'il n'eut pas cru pouvoir la résoudre. Il demande l'appui de tous les libéraux pour la solutionner.

L'archevêque de Saragosse intervenant soutient que la lenteur qu'on reproche au Vatican de donner une solution à la question religieuse est due uniquement à la stabilité des cabinets espagnols.

M. Canalejas termine en réclamant la discrétion et la mesure de tous, surtout de la part de l'épiscopat, le gouvernement agissant pour sa part avec toute la mesure et la discrétion voulues.

La séance est levée.

L'empoisonneur de Saint-Ylie

devant la Cour d'assises du Jura

Lons-le-Saulnier, 1er juillet. — Aujourd'hui comparait devant la Cour d'assises du Jura, l'infirmier Thabuis, inculpé d'avoir, à l'asile d'aliénés de Saint-Ylie, où il était employé, donné la mort, avec préméditation, aux malades Ménétré, Quenez et Garnoret.

Thabuis touchait, au service de l'amphithéâtre, une gratification de un franc par cadavre.

Les trois crimes qui lui sont reprochés ont été commis les 13, 15 et 19 novembre 1909.

Détail typique: Thabuis ne manquait pas d'inviter l'aumônier de l'asile à administrer les derniers sacrements aux malheureux dont il est accusé d'avoir causé la mort.

Examiné au point de vue mental, l'accusé a été reconnu responsable de ses actes, bien qu'atteint d'alcoolisme chronique.

Une dame attaquée dans un train sous le tunnel de Saint-Mandé

Paris, 1er juillet. — Mlle Fuss, demeurant boulevard de Clichy, a été assaillie ce soir, dans un train de la ligne de Vincennes, à l'entrée du tunnel de Saint-Mande, par un individu qui était monté dans son compartiment en gare de Nogent.

Cet individu lui a arraché ses boucles d'oreille et l'a frappée avec un casse-tête. Aux cris poussés par la victime, le voyageur d'un compartiment voisin a tiré la sonnette d'alarme. L'individu a sauté sur la voie et a disparu. Mlle Fuss est assez sérieusement blessée.

Une fillette et sa bonne asphyxiées

Rodez, 1er juillet. — On mande de la Croix-Grande: On a trouvé, ce matin, mortes dans leur lit, asphyxiées par le gaz d'éclairage, une fillette de 6 ans, la petite Viguié, et sa bonne, Marie Rouquié, âgée de 18 ans. Les deux victimes couchaient près de la cuisine, où le robinet avait été laissé ouvert.

Un parricide

Montauban, 1er juillet. — A la suite d'une violente querelle de famille ayant trait à des questions d'intérêt, le nommé Edouard Sepfonds, âgé de 39 ans, demeurant à Roquecor, arrondissement de Moissac, a tué son père à coups de revolver et a blessé grièvement sa mère. Le meurtrier a été arrêté.

Deux soldats tués

Bourges, 1er juillet. — Hier soir, au camp d'Avor, une corvée travaillait à extraire du sable dans une carrière à ciel ouvert. Soudain, un éboulement causé par les eaux se produisit, et deux hommes du 95e d'infanterie furent ensevelis. Blanchot (Joseph-Laurent) originaire de Saint-Léger (Saône-et-Loire), est mort sur le coup.

Luthereau, natif de Levroux (Indre), vivait encore lorsqu'il fut dégagé, mais il est mort en arrivant à l'hôpital de Bourges.

NOTRE MARINE
La constitution de la flotte

Paris, 1er juillet. — Le ministre de la Marine a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur la constitution de la flotte.

UN GRAND INCENDIE

Bazas, 1er juillet. — A Saint-Symphorien une usine de produits résineux a été détruite. Les pertes sont importantes.

L'AFFAIRE DES LIQUIDATIONS

Paris, 1er juillet. — M. Albanel, juge d'instruction, a interrogé Duez, cet après-midi. Celui-ci a prétendu avoir distribué 150.000 francs par sommes minuscules aux journalistes de provinces.

Les Journaux de Paris de samedi matin

Paris, samedi, 2 juillet.

L'EXECUTION DE LIABEUF

De l'*Humanité*:

« Pourquoi n'avoir pas gracié Liabeuf? Il n'est pas bon pour une démocratie travaillée de tant de problèmes, et où monte un prolétariat souffrant et farouche, d'infliger aux consciences ces inquiétudes. Les dossiers accumulés de police, quels qu'ils soient, ne prévaudront pas contre ce trouble des esprits. Et puis la police laisse voir une sorte d'insolence rayonnante qu'elle considère cette exécution comme son triomphe; le gouvernement ne tardera pas à s'apercevoir que ceux même qui protestent aussi brutalement, la dédaignent et le dominent ».

De l'*Autorité*:

Espérons que l'affaire Liabeuf inspirera à la presse, et surtout au Parlement, de demander l'abolition du droit de grâce et laissons le Président de la République à ses fonctions purement digestives. Fallières balloté comme une vessie entre les deux courants d'opinions et trop occupé à vérifier ses comptes de ménage pendant le séjour du roi des Bulgares, a mis un temps véritablement cruel à décider du sort de Liabeuf. Qu'on lui évite donc dorénavant cette peine!

Du *Rappel*:

M. Fallières qui est pourtant un abolitionniste devait laisser fléchir sa rigueur. Dans son entourage on s'est efforcé de lui démontrer qu'au lendemain de l'inutile manifestation anarchique, dont les obsèques de Clerc ont été dimanche le prétexte, le geste de vengeance sociale s'imposait comme une réplique et un avertissement. Nous le déplorons. Il fallait commuer la peine de Liabeuf parce qu'il ne fut pas un criminel de bas étage, parce qu'une société n'aurait le droit de se montrer impitoyable que si elle n'était pas sujette à l'erreur.

LOIS INEFFICACES

De l'*Echo de Paris*:

« La faute capitale de ce régime menacé n'est pas dans la législation ouvrière; elle est dans cette incroyable folie qui fait de lui le grand pourvoyeur de l'anarchie, le complice des attentats qu'il punit et de ceux qu'il redoute. Dans ses écoles primaires, secondaires, supérieures des maîtres patentés, les uns signalés et fameux, les autres ignorés, enseignant qu'il n'y a point de Dieu, point de religion, point d'autorité, point de Patrie, point de propriété. Lui-même, en maintes occasions, ajoute l'exemple à l'enseignement et se montre sans scrupules.

» Comment vous étonner que ces lois ouvrières demeurent presque inefficaces? »

Nouvelles Régionales

Les Bandits de Brouckerque

Les inspecteurs de la brigade mobile se sont rendus jeudi à Saint-Pierrebrouck, pour reprendre l'enquête relative à l'acte de banditisme dont fut victime Mme veuve Lootens, âgée à l'époque de 65 ans, commis dans cette commune le 12 février 1907. Les voleurs, après l'avoir menacée d'un revolver, s'emparèrent de 2.000 francs et de sept paires de draps.

La brigade mobile, au cours de son enquête, a acquis que cet acte de brigandage a bien été commis par les affiliés de la bande Hoedts.

Charles Pitte et les frères Erckelbout seront interrogés à ce sujet.

Au cours de leurs investigations à Saint-Pierrebrouck, les inspecteurs de la brigade mobile ont relevé un nouveau méfait; il s'agit d'un vol de 90 poules, commis chez M. Saillies, cultivateur.

Plusieurs témoins ont formulé des indications très catégoriques.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE A LA NAGE

Nouvelle tentative de Wolf

Calais, 1er juillet. — Le nageur Wolf est arrivé pour tenter la traversée de la Manche à la nage.

CHEMIN DE FER DU NORD

A partir du 1er juillet, diverses modifications sont apportées au service des trains de voyageurs, aux dates et sur les lignes ci-après désignées:

1° Les samedis et veilles de fêtes, jusqu'au 24 septembre inclus, sur les lignes Valenciennes-Lille, Lille-Hazebrouck-Dunkerque, Tourcoing-Lille-Boulogne.

2° Les dimanches et fêtes, jusqu'au 25 septembre inclus, dans les directions: Dunkerque-Hazebrouck-Lille, Lille-Douai, Lille-Valenciennes, Lens-Lille, Lille-Hazebrouck, Lille-Tourcoing-Mouscron.

3° Les mercredis et samedis, jusqu'au 10 septembre inclus, sur les lignes Saint-Amand-Blanc-Misseron.

4° Tous les jours, jusqu'au 30 septembre inclus: Ostende-Mouscron-Tourcoing-Lille, Hazebrouck-Dunkerque, Lille-Hazebrouck-Calais-Boulogne.

LE GRAVE ACCIDENT DE CAUDRY. — Le jeune Anselme Holin, la victime de l'accident de voiture que nous avons signalé, est mort la nuit dernière, vers deux heures du matin, des suites d'une fracture du crâne.

ODIEUSE AGRESSION A SANTES. — Vendredi matin, Mme Françoise Waymel, 70 ans, en se rendant au marché d'Haubourdin, a été assaillie par un individu qui la saisit à bras-le-corps et voulut l'entraîner dans un champ de blé voisin, dans le but de la dévaliser. A ses cris deux jeunes filles accoururent et mirent en fuite l'assaillant. La victime a pu donner un signalement assez complet de son agresseur.

UNE GRAVE AFFAIRE A LA MADELEINE. — M. Bertrand, commissaire de police a procédé jeudi soir à l'arrestation de la nommée Blondine Braeckelaere qui s'était rendue coupable de manœuvres criminelles sur des ouvrières. L'inculpée a passé des aveux complets: elle a déjà été condamnée pour faits analogues en Belgique où elle est née. Vendredi soir, le parquet de Lille l'a fait écrouer.

**UN ACCIDENT MOR